

Conditions de réservation et d'annulation

GÉNÉRAL

Après réception de votre réservation, nous vous enverrons une confirmation par courriel et nous vous demanderons de verser un acompte de 50% du prix total dans les 7 jours. Votre réservation est définitive dès que nous avons reçu votre acompte. Le solde de 50% doit être payé 1 mois avant la date d'arrivée. En payant l'acompte, vous confirmez que vous acceptez les conditions ci-dessous et qu'il existe un accord définitif entre le locataire (hôte) et le propriétaire (La Palmita). En l'absence d'acompte dans les 7 jours, nous nous réservons le droit de libérer à nouveau le bien à louer. Des conditions ajustées s'appliquent pour les séjours à partir de 4 semaines. Dans ce cas, le solde de 50% doit être payé 2 mois avant l'arrivée.

CHANGER ET ANNULER

Les modifications ne peuvent être acceptées qu'après consultation et avec l'autorisation écrite de La Palmita et peuvent entraîner des coûts supplémentaires.

En cas d'annulation, les montants suivants seront facturés :

- en cas d'annulation jusqu'à 31 jours avant le début du séjour, la totalité du dépôt sera remboursée si nous avons obtenu une nouvelle réservation de la même valeur .
- en cas d'annulation inférieure à 31 jours, le montant total du séjour sera facturé, sauf si nous avons obtenu une nouvelle réservation de la même valeur.
-

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent aux séjours à partir de 4 semaines:

- en cas d'annulation jusqu'à 61 jours avant le début du séjour, l'acompte intégral sera remboursé si nous avons obtenu une nouvelle réservation de la même valeur.
- en cas d'annulation inférieure à 61 jours, le prix total du séjour sera facturé, sauf si nous avons obtenu une nouvelle réservation de la même valeur.

ASSURANCES

C'est la responsabilité des hôtes de souscrire une assurance d'annulation et de voyage. En cas d'annulation du séjour, tous les frais doivent être recouverts auprès de l'assureur.

RESPONSABILITÉ

La Palmita décline toute responsabilité pour les dommages, le vol ou la perte de biens des hôtes, ainsi que pour les blessures ou accidents causés aux hôtes, quelle qu'en soit la cause. L'utilisation de la piscine se fait à vos risques et périls, la piscine n'est pas gardée. Entrer dans notre domaine est pour votre propre compte et à vos risques et périls.

FORCE MAJEURE

Si La Palmita doit annuler une réservation pour cause de force majeure, l'acompte sera remboursé. La Palmita décline toute responsabilité pour tout autre dommage subi par l'hôte. Aucune autre réclamation ne peut être formulée sur quelque forme de compensation que ce soit.